



avens

L'avenir se construit ensemble

Projet du Pôle d'Accompagnement à l'Inclusivité et au Rétablissement

2025 - 2029

Sommaire

1 – L’histoire de l’association Avens.....	3
2 – Mot du directeur.....	4
3 – Présentation du pôle	5
4 – Les organigrammes du pôle.....	12
5 – Le cadre institutionnel.....	13
6 – Les orientations stratégiques.....	16
7 – Glossaire.....	18
8 – Nous contacter.....	19

L'histoire de l'association Avens

1

QUELQUES DATES ...



1967

LES DEBUTS DE L'AVEFETH

Création de l'APEHM, qui deviendra l'AVEFETH dans les années 80, dont le projet est la scolarisation, l'insertion professionnelle et l'ouverture d'établissements adaptés pour adultes en situation de handicap moteur et sensoriel.

CRÉATION D'ESPERANCE VAR

Création d'Espérance Var, avec le projet d'accompagner des adultes en situation de handicap psychique via la création d'établissements spécialisés, la réhabilitation psychosociale, et le soutien familial.



1978



2019

FUSION DES 2 ASSOCIATIONS

L'AVEFETH et Espérance Var s'unissent afin de mutualiser leurs compétences dans l'accompagnement d'adultes en situation de handicap.

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

L'Assemblée Générale extraordinaire du 14 octobre 2022 officialise la nouvelle dénomination: "Avens" "l'avenir se construit ensemble"

2022

AVENS EST NÉE

Le 17 juin 2023, l'association communique son nouveau nom, logo et lance son site internet. Avens se restructure en 3 pôles de compétences :
Le **PPEA** : Pôle Parcours Emploi Accompagné
Le **PAIR** : Pôle d'Accompagnement à l'Inclusivité et au Rétablissement
Le **PAVA** : Pôle d'accompagnement Vers l'Autonomie



2023



Alexis OSTY

Directeur du Pôle d'Accompagnement à l'Inclusivité et au Rétablissement (PAIR)

Bienvenue.

Le PAIR est communément celui qui partage une expérience. Celle de la vie, du quotidien, de la marche vers un avenir commun.

Il est celui qui accompagne, qui soutient, qui étaye et qui parfois relève, ou remet dans le sens du voyage. C'est ainsi que le Pôle d'Accompagnement à l'Inclusivité et au Rétablissement (PAIR) entend sa mission et la développe, riche de son histoire et de ses compétences, des hommes et des femmes qui le composent et des personnes que nous accompagnons.

A très bientôt !

Alexis Osty

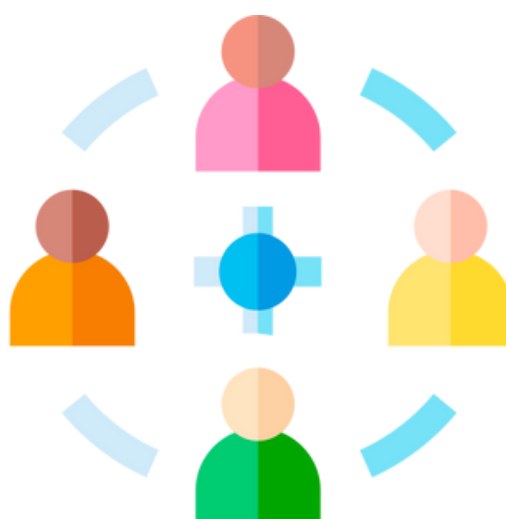
Présentation du pôle

3

Les établissements et services du PAIR accompagnent 238 adultes en situation de handicap.

Ils sont répartis sur deux sites principaux :

- Le **site Jean-Michel Carvi**, comprenant un FAM (en hébergement et en accueil de jour), un FO et un FH, qui accompagnent 106 résidents en situation de handicap psychique ainsi qu'une équipe mobile de réhabilitation psychosociale pouvant assurer jusqu'à 12 suivis.
- Le **site Joseph Gafodio**, comprenant un FO (en hébergement et en accueil de jour), un FH (en hébergement classique et en foyer éclaté) et un SAVS, qui accompagnent 120 personnes en situation de handicap.



Présentation du pôle

3

Les établissements et services du pôle :

Site Jean-Michel Carvi

Etablissement FAM Jean-Michel Carvi	
Date de création	11/10/2011
Types d'accueil	50 places d'hébergement permanent 1 place d'hébergement temporaire 6 places d'accueil de jour 1 place d'accueil temporaire de jour
Missions	Le FAM Jean Michel CARVI a pour obligation de répondre aux besoins fondamentaux des personnes accompagnées, de leur assurer assistance dans les divers actes de la vie quotidienne, soutien, soins et accompagnement. Il doit assurer : ○ Une mission d'hébergement ○ Une mission de soin ○ Une mission d'accompagnement personnalisé

L'entrée du site Jean-Michel Carvi et ses extérieurs



Présentation du pôle

3

Site Jean-Michel Carvi

Etablissements	FO Espérance	FH Ariane
Date de création	01/03/1984	01/03/1984
Types d'accueil	40 places d'hébergement permanent 1 place d'hébergement temporaire 2 places d'accueil de jour	10 places en appartement semi-autonome
Missions	Le FO Espérance offre un accompagnement adapté visant à favoriser l'autonomie, le bien-être et l'inclusion sociale. Il propose un cadre sécurisant, des activités socio-éducatives, thérapeutiques, un soutien aux actes de la vie quotidienne, ainsi qu'un accompagnement médical et psychosocial personnalisé.	Le FH Ariane offre un cadre de vie adapté pour les travailleurs en ESAT, combinant hébergement, accompagnement socio-éducatif et soutien à l'autonomie. Il favorise l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, propose des activités éducatives et sociales, et assure un suivi individualisé pour répondre aux besoins quotidiens et professionnels des résidents.

L'entrée du FH Ariane



Vue du FO Espérance



Présentation du pôle

3

Site Jean-Michel Carvi

Service	Equipe Mobile To.Rem
Date de création	01/02/2022
Types d'accueil	12 places
Missions	L'équipe mobile de réhabilitation psychosociale accompagne des personnes, vivant à domicile, souffrant de troubles psychiques pour favoriser leur autonomie, leur réinsertion sociale et leur qualité de vie. Elle propose un suivi personnalisé, une réhabilitation au quotidien, une prévention des rechutes, et coordonne les acteurs médico-sociaux pour un soutien global et adapté. Elle propose également un accompagnement des aidants à travers des programmes de psychoéducation, notamment « Profamille ». L'intervention de l'équipe mobile ne nécessite pas une orientation de la MDPH.

To.Rem ● ● ●

Toulon Réhabilitation psychosociale
Équipe Mobile



Présentation du pôle

3

Site Joseph Gafodio

Etablissement	FO Joseph Gafodio
Année de création	1988
Types d'accueil	14 places d'hébergement permanent 1 place d'hébergement temporaire polyvalente FO ou FH 17 places d'accueil de jour 1 place en accueil de jour temporaire
Missions	Le FO offre un accompagnement personnalisé, en favorisant l'autonomie et l'inclusion sociale. Il assure l'accompagnement socio-éducatif et à la santé, ainsi que l'organisation d'activités adaptées pour répondre aux besoins spécifiques de chaque résident.

Vue du FO / FH Gafodio



Présentation du pôle

3

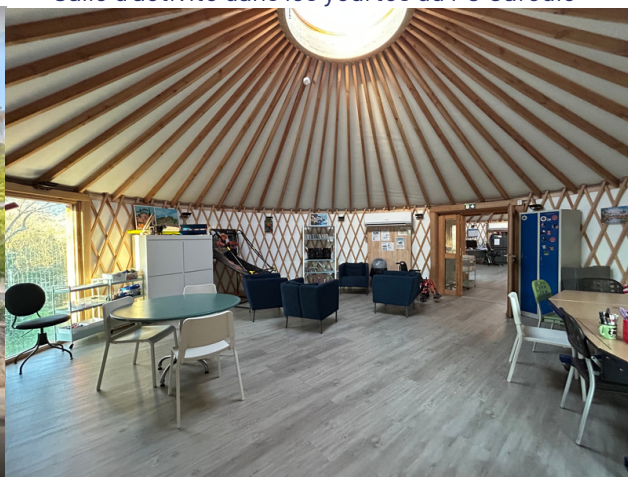
Site Joseph Gafodio

Etablissement	FH Joseph Gafodio
Année de création	1984
Types d'accueil	23 places d'hébergement permanent 1 place d'hébergement temporaire polyvalente FO ou FH 6 places d'hébergement en appartements situés en ville (FE : Foyer Eclaté)
Missions	Le FH offre un cadre de vie adapté, combinant hébergement, accompagnement socio-éducatif et soutien à l'autonomie. Il favorise l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, propose des activités éducatives et sociales, et assure un suivi individualisé pour répondre aux besoins quotidiens et professionnels des résidents. Le FE a pour mission de favoriser l'autonomie des résidents en les accompagnant dans leur vie quotidienne, tout en les maintenant dans un environnement de quartier. Il offre un soutien personnalisé, incluant la gestion de l'habitat, l'intégration sociale et l'accompagnement éducatif.

Le Foyer Eclaté, situé au centre-ville de Toulon



Salle d'activité dans les yourtes du FO Gafodio



Présentation du pôle

3

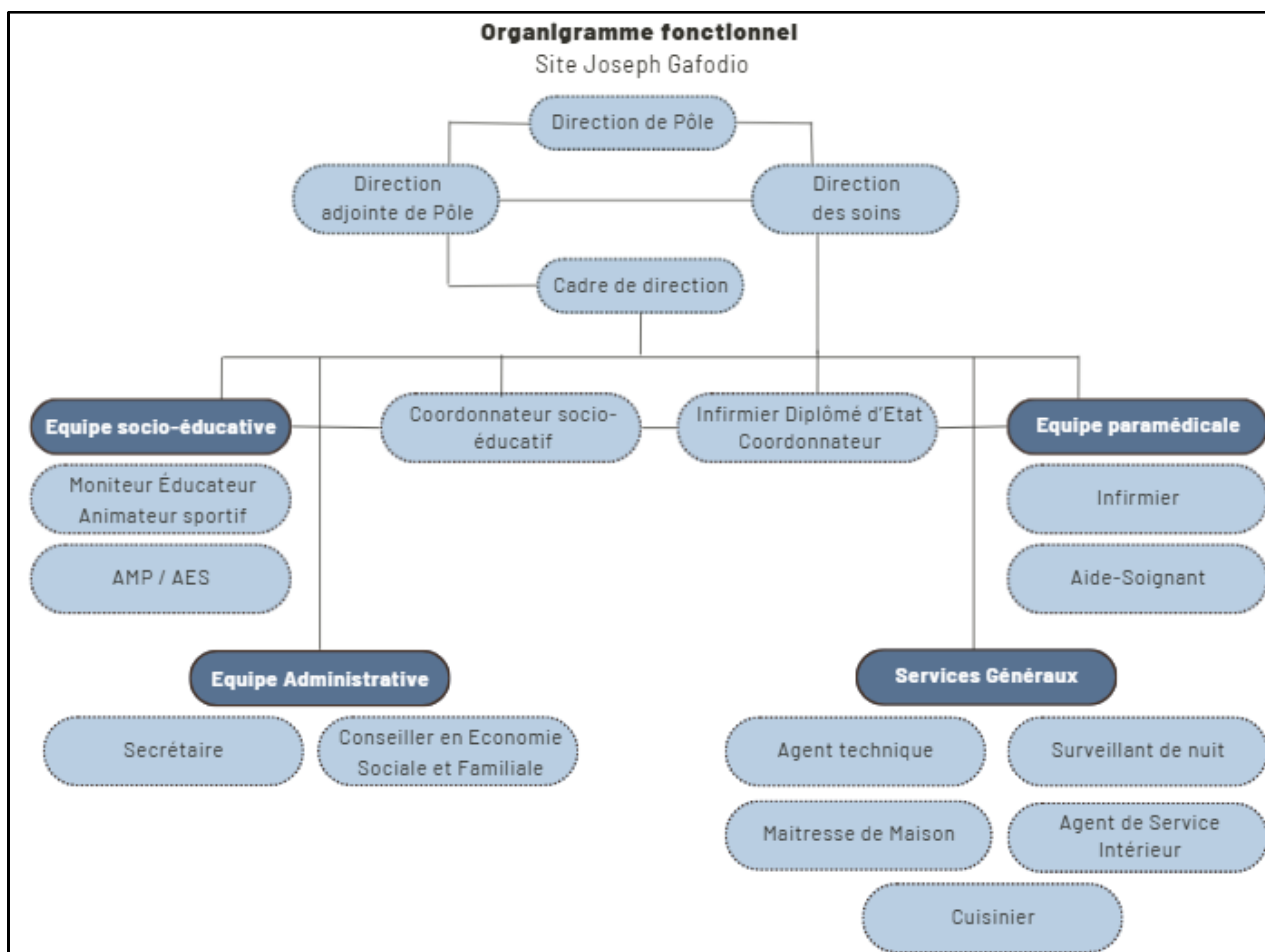
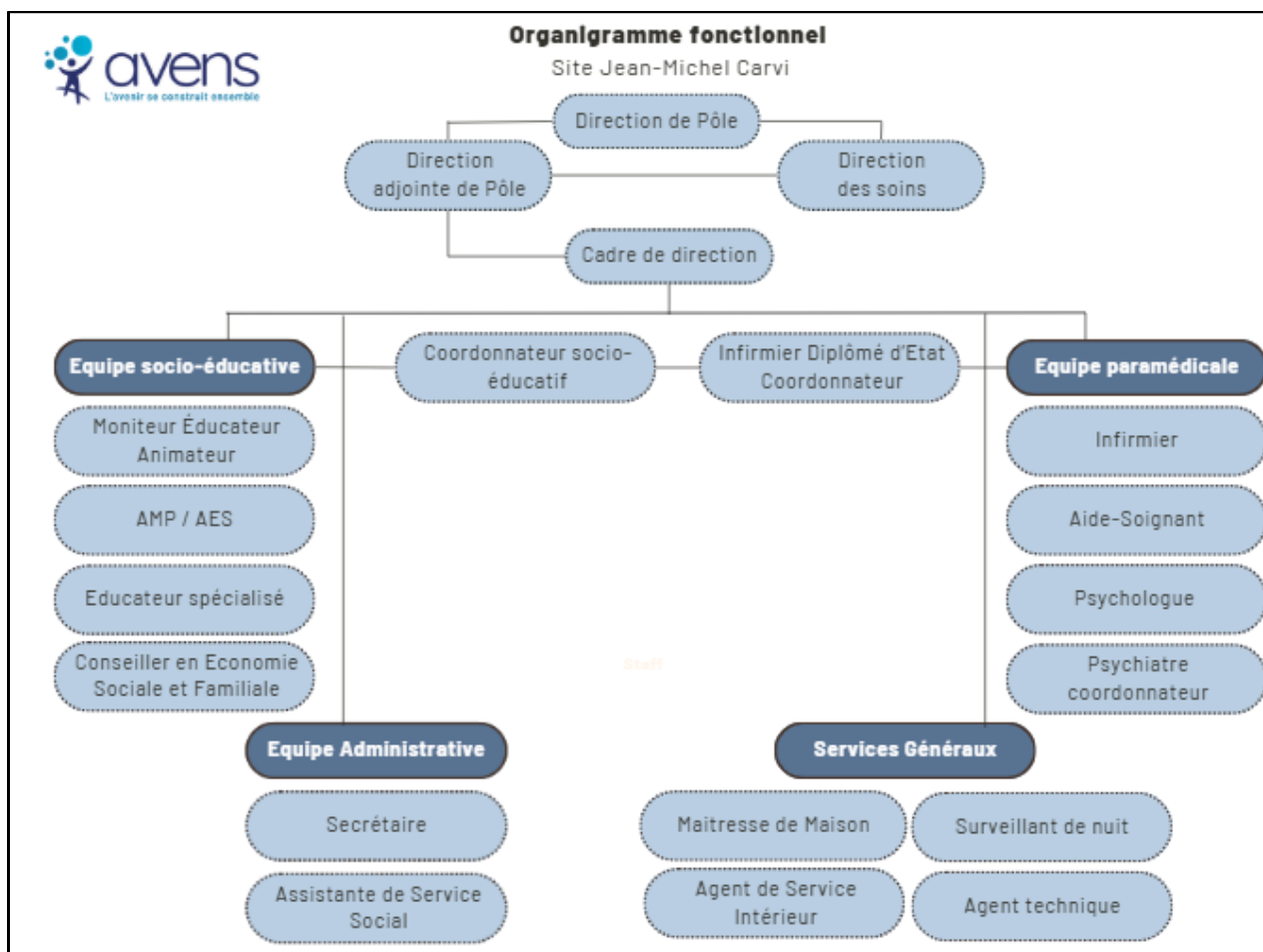
Site Joseph Gafodio

Service	SAVS Avens
Année de création	2024 (à la suite de la fusion des deux SAVS)
Types d'accueil	60 places en suivi régulier 2 places en suivi séquentiel
Missions	Le SAVS (Service d'accompagnement à la vie sociale) accompagne des personnes en situation de handicap dans leur quotidien. Ses missions incluent l'aide à l'autonomie, la gestion de la vie quotidienne (logement, budget), l'inclusion sociale, l'accès aux droits, et l'accompagnement vers une vie professionnelle ou sociale épanouie.

Les bureaux du SAVS



Les organigrammes du pôle



Le cadre institutionnel

5

LE CADRE REGLEMENTAIRE

Le cadre réglementaire du PAIR repose sur la loi du 2 janvier 2002, la loi du 11 février 2005, le Code de l'Action Sociale et des Familles, et des décrets spécifiques. Il garantit l'accessibilité, l'inclusion, l'autonomie et la participation des usagers, avec un suivi qualitatif continu.

LES MISSIONS DU POLE

1

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET PERSONNALISÉ

- Évaluer les besoins, les capacités et les aspirations des personnes accueillies afin de co-construire un projet personnalisé.
- Soutenir le développement de l'autonomie et favoriser l'autodétermination.
- Proposer des activités adaptées à chaque type d'établissement (activités éducatives, culturelles, sportives, thérapeutiques, etc.).
- S'adapter à l'évolution et aux besoins spécifiques des publics accueillis.
- Encourager la mise en commun des compétences entre les différents établissements.

2

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

- Faciliter l'accès à la vie citoyenne : emploi, logement, éducation, loisirs et activités citoyennes.
- Développer des partenariats avec des organismes, institutions et associations locales pour promouvoir des projets inclusifs.
- Accompagner les démarches administratives et juridiques en lien avec l'accès aux droits des personnes en situation de handicap.

3

ASSURER LE BIEN-ÊTRE ET LA QUALITÉ DE VIE

- Offrir des soins adaptés et coordonner les interventions médicales, paramédicales et psychologiques selon les besoins des personnes.
- Maintenir un cadre sécurisant et bienveillant, propice à l'épanouissement personnel.
- Assurer la prévention des risques, la promotion de la santé et l'accompagnement dans les situations de crise.

4

IMPLIQUER LES FAMILLES ET PROCHES

- Valoriser le rôle de l'entourage tout au long du parcours des personnes accompagnées
- Proposer des espaces et des temps d'échange pour renforcer la coopération entre les familles et les professionnels.

5

DÉVELOPPER UNE DÉMARCHE INCLUSIVE ET PARTICIPATIVE

- Mettre en œuvre des projets favorisant l'inclusion.
- Travailler sur le changement des représentations sociales du handicap par des actions de sensibilisation.
- Veiller à l'adaptation continue des services proposés face aux évolutions des besoins et des attentes des personnes accompagnées.

6

ACCUEIL ET ÉVALUATION DES SITUATIONS COMPLEXES ET D'URGENCE

- Assurer l'accueil, l'accompagnement et l'évaluation des situations complexes et urgentes
- Répondre rapidement et de manière adaptée aux situations d'urgence pour limiter les ruptures de parcours
- Mobiliser l'expertise pluridisciplinaire et les ressources partenariales pour assurer la continuité de l'accompagnement de tous

Le cadre institutionnel

5

FINALITÉS



ASSURER UNE QUALITÉ DE VIE ET UN ENVIRONNEMENT SÉCURISANT

Créer un cadre de vie bienveillant et stimulant, permettant aux personnes de retrouver ou maintenir une qualité de vie optimale.



RESPECTER LES DROITS ET LA DIGNITÉ DES PERSONNES

Garantir un accompagnement centré sur la personne, dans le respect de ses choix, de ses droits.



FAVORISER L'ACCÈS À DES RESSOURCES ADAPTÉES

Assurer l'accès aux services de soins, d'accompagnement social, d'insertion professionnelle et de loisirs, dans le but d'améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées.



PROMOUVOIR LE RETABLISSEMENT ET L'AUTONOMIE

Accompagner les personnes dans un parcours de rétablissement, en valorisant leurs compétences et en favorisant leur autonomie dans les activités de la vie quotidienne.



PROPOSER UNE EXPERTISE SUR LE TERRITOIRE TPM (TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE)

Jouer un rôle moteur sur le territoire pour promouvoir l'inclusion et l'émancipation sociale des personnes, se positionner comme un acteur de référence pour accompagner les personnes en situation de handicap psychique, vers une intégration dans la société.

Orientations stratégiques 2025-2029

6

1

Réhabilitation et extension des locaux et de la capacité d'accueil

Site	Actions	Objectifs	Échéance prévisionnelle
Jean-Michel CARVI	Réhabilitation du FO Espérance	Mettre en conformité et accessibilité les locaux Améliorer les conditions d'accueil et de vie des personnes accompagnées et les conditions de travail	2027
Joseph GAFODIO	Aménagement des locaux pour augmenter la capacité d'accueil	Répondre à la demande territoriale Assurer une meilleure réactivité face aux accueils d'urgence	2026

2

Pérennisation de l'équipe mobile (To.REM)

Site	Actions	Objectifs	Échéance
Jean-Michel CARVI	Obtenir un statut et un financement pérenne à l'équipe mobile	Consolider l'existence et l'action de l'équipe mobile	2026

3

Développer la télémédecine et la télé consultation

Site	Actions	Objectifs	Échéance
Jean-Michel CARVI	Créer un espace dédié Installer le matériel nécessaire Former les professionnels	Mettre en place la télémédecine	2025

Orientations stratégiques 2025-2029

6

4

Répondre aux besoins territoriaux d'accueil d'urgence et des situations complexes

Site	Actions	Objectifs	Échéance
Jean-Michel CARVI	Développer des outils pour l'accueil et l'évaluation des situations complexes Développer la qualité de nos relations partenariales	Faciliter la fluidité du parcours des personnes et éviter les ruptures	2029
Joseph GAFODIO	Structuration de l'accueil d'urgence	Maintenir la personne dans un parcours d'accompagnement	2028

Glossaire

7

AVEFETH	Association varoise de familles pour l'évolution de personnes handicapées
CASF	Code de l'Action Sociale et des Familles
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
FAMJ	Foyer d'Accueil Médicalisé de Jour (spécificité de l'accueil de jour)
FE	Foyer Eclaté
FH	Foyer d'Hébergement
FO	Foyer Occupationnel
FOJ	Foyer Occupationnel de Jour
PAIR	Pôle d'Accompagnement à l'Inclusivité et au Rétablissement
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Nous contacter

■ Site Jean-Michel Carvi



FAM, FO, FH



410 chemin de la barre
83100 TOULON



04 94 20 75 70

To.Rem :



06 18 53 26 56

■ Site Joseph Gafodio



FO, FH, SAVS



104 chemin de la rivière
83000 TOULON



04 98 00 96 30

